

Résolution des problèmes concrets

Ils n'identifient pas bien les services rendus par les institutions présentes dans leur quartier.

Comment rompre avec des réflexes d'assistanat ?

Comment redonner confiance aux ressources propres du quartier ?

Comment favoriser l'accès des jeunes aux services existants ?

Les aides ponctuelles, quotidiennes, permettent au jeune de situer l'éducateur, au cours des premiers contacts, et de le placer parmi les personnes qui comptent et qui peuvent lui être utiles.

Là encore, le travail de rue constitue un mode d'approche très précieux en ce qu'il permet d'identifier les ressources du milieu et l'existence de réseaux de solidarité, d'entraide entre les personnes.

La Prévention les valorise et fait progresser la confiance dans les ressources d'un milieu qui s'auto-dévalorise ou qui s'est convaincu avec le temps de son " incompetence sociale ".

La Prévention Spécialisée se situe dans une position d'intermédiaire, de médiateur

Entre le public qui sollicite et des tiers. Cette position d'intermédiaire est renforcée par la confiance que les jeunes accordent à l'équipe éducative. La confiance acquise donne du poids à l'éducateur pour convaincre le public d'intégrer les règles, les " protocoles ", les " usages " des tiers avec qui ils entrent en relation.

Il s'agit d'aider directement des personnes, des groupes, un quartier, à accéder à des services, de résoudre des problèmes concrets auxquels ils sont confrontés. " L'immersion " dans le milieu permet de requalifier socialement des personnes ou des pratiques sociales qui peuvent rompre avec les réflexes d'assistanat.

Les champs d'intervention :

- loisirs

Les " sorties ", camps de plus ou moins longue durée, soirées dans le but de développer les capacités d'organisation, d'initiatives. La question des loisirs ne vient pas en " doublon " avec l'existant, elle apporte une réponse à un sentiment d'isolement, d'exclusion devant la pratique d'un loisir ou d'un sport. Ces initiatives sont des espaces propices à l'émergence d'un vécu commun.

- justice

Mise en relation avec un avocat, préparation de la défense avant un jugement, traduction d'un papier du tribunal, mise en relation entre l'établissement pénitentiaire et la famille d'un jeune détenu...

- problèmes administratifs

Comment obtenir un certificat de nationalité, comment accéder à la nationalité française, comment s'inscrire à l'[ANPE](#), obtenir une quittance de loyer, répondre à une injonction d'huissier... débroussailler des papiers relatifs à la situation familiale (filiation, reconnaissance de paternité, séparation, divorce, conflits conjugaux ...), identification des interlocuteurs possibles (avocats, SOS Femmes, [CIDF](#) ...)

- emploi, formation

Mise en relation ou orientation vers les lieux d'accueil en matière d'insertion professionnelle. Proposition de mise en oeuvre d'actions de formation spécifiques à des jeunes en difficulté, accompagnement auprès d'un organisme de formation, à la [PAIO](#), mission locale, ou

l'[ANPE](#), soutien à la mise en place d'associations intermédiaires, d'entreprises d'insertion, de chantiers-écoles, chantiers éducatifs...

- logement

Aide à la constitution d'un dossier de demande, aide au déménagement, soutien dans les demandes d'[APL](#), soutien dans l'apprentissage de la gestion prévisionnelle des charges d'un logement, défense d'un dossier en Commission Sociale Locale, [FSL](#).

- santé

Incitation aux soins, travail en réseau avec le corps médical, la santé scolaire et publique, sensibilisation aux campagnes de prévention [SIDA](#), [MST](#) toxicomanies, alcoolisme.

- scolarité

Ateliers de soutien scolaire, aide à l'orientation, mise en relation avec des établissements scolaires, assistance d'un jeune en conseil de discipline.

La coopération avec d'autres structures

Quatre objectifs guident les pratiques de coopération qui s'imposent à la Prévention Spécialisée :

Sensibiliser les partenaires à des problèmes qu'ils excluent naturellement.

Il s'agit de permettre la compréhension des modes de fonctionnement des personnes problématiques avec qui ils sont en contact :

- les jeunes ne fréquentant pas ou peu les équipements et les services qui ont pourtant été mis en place pour eux ;
- les jeunes que les programmes issus des politiques transversales ne parviennent pas à prendre en charge ;
- les personnes particulièrement menacées par un milieu pathogène, la délinquance, l'usage de drogues ;
- les familles qui " ignorent " le maillage social existant.

Favoriser l'intégration des personnes et des groupes dans l'environnement.

Par leurs difficultés, des groupes ou des personnes compromettent leur accès à des dispositifs qui leur sont destinés.

Il s'agit de rendre vivants les droits auxquels ces dispositifs prétendent. En participant à des actions qui n'auraient pu voir le jour sans la réunion de plusieurs partenaires, la Prévention Spécialisée peut favoriser la découverte des ressources de l'environnement par les jeunes ou les groupes.

Favoriser l'expression collective.

La coopération vise parfois à faire valoir l'intérêt des populations dans une dimension collective d'interpellation, d'alerte.

En matière d'expression, il est observé que les publics visés alternent deux registres d'attitudes :

- une expression d'opposition et de confrontation parfois violente et individuelle, souvent maladroite qui vise à exprimer un désaccord, une revendication.

Exprimée comme telle, elle est peu recevable de la part de l'interlocuteur concerné et offre peu de débouchés de négociation ou

de compromis.

- une expression sous forme de plainte inductrice d'une demande d'assistance, désignant l'interlocuteur comme comptable et responsable de la résolution du problème exposé.

Ces deux registres sont peu productifs de rapports sociaux nouveaux et viennent souvent défendre des intérêts très personnalisés sous un couvert collectif.

Ce mode d'intervention vise donc à introduire la dimension collective de l'expression.

Aider à la décision.

Observateur privilégié des dérèglements sociaux et bon connaisseur des populations en difficulté, la Prévention Spécialisée est en mesure de construire des dossiers qui permettent aux autorités concernées de mieux mesurer l'enjeu de telle ou telle orientation ou décision, de mieux faire le diagnostic des dysfonctionnements sociaux...

Par sa capacité d'interpellation, elle alerte sur les dérives éventuelles, tout en s'articulant avec les dispositifs territoriaux des financeurs, dont elle enrichit la recherche prospective locale.

Promotion et soutien de la capacité organisatrice et créative des populations

Comment combattre le risque du quartier ghetto ?

Comment soutenir les jeunes et les adultes dans la construction de réponses à leur difficultés ?

Comment développer la citoyenneté ?

Nous entendons toutes les initiatives qui visent à répondre à de problèmes complexes.

Il peut s'agir d'associations de jeunes ou de locataires, d'ateliers d soutien scolaire, de régies de quartier, d'entreprises d'insertion, de groupements de commande, etc...

Lorsque les pratiques de coopération avec des partenaires ne suffisent pas à apporter certaines réponses visant à faciliter l'intégration des personnes ou des groupes.

La Prévention Spécialisée peut être amenée à promouvoir des initiatives visant à créer, inventer des solutions pour faire face aux difficultés rencontrées.

Il s'agit de promouvoir ou de soutenir la création de "services" qui font défaut dans l'espace social.

Les difficultés d'insertion rencontrées ne sont pas toutes inhérentes aux capacités ou compétences personnelles des personnes.

L'environnement est parfois un frein à cette insertion.

" L'ancrage " dans les réalités sociales vécues par les populations permet à la Prévention Spécialisée de mieux comprendre, de se mettre au service des personnes et des groupes.

Cette démarche de soutien et de promotion suppose une attitude modeste et persévérante, d'accueil, d'écoute des propositions de projets, de " cheminement avec ", d'aide à la découverte, et de valorisation des potentialités, des ressources qui existent en chacun.

C'est ainsi que la Prévention Spécialisée contribue à la création d'entreprises d'insertion, d'associations intermédiaires, ainsi qu'à la mise en oeuvre de chantiers qui constituent des espaces favorisant

travaux en matière de chantiers qui concernent des espaces réservés à l'insertion par l'économique.

La P.S. s'engage dans ce type de projet en veillant à y associer les publics qu'elle connaît et des partenaires selon leurs compétences. C'est toujours dans une perspective de passage de relais que ces initiatives sont promues ou soutenues :

- soit par l'autonomisation des expériences (associations de jeunes, régies de quartier, entreprises d'insertion...),
- soit par leur intégration dans une structure existante de type " collectif de quartier ", équipements socioculturels, service municipal, institution de l'éducation spécialisée (groupement de commande, activités sportives, accueil en matière d'insertion professionnelle, hébergement d'urgence...).